

Village de Pointe-Verte
375, rue Principale
Pointe-Verte, NB E8J 2S8
Tel: (506) 542-2606
Fax: (506) 542-2638
Courriel: pverte@nbnet.nb.ca
www.acadiebathurst.com

Le 27 janvier 2009

L'honorable Shawn Graham, Premier ministre du Nouveau-Brunswick Case postale 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1

Monsieur le Premier ministre,

Lors de sa réunion ordinaire du 12 janvier dernier, le Conseil municipal du Village de Pointe-Verte prenait connaissance de la demande du Conseil de conservation de la forêt du Nouveau-Brunswick, concernant l'avenir des terres publiques de la province.

Le Conseil municipal est conscient que les anciennes politiques forestières provinciales ont favorisé les plantations de bois mou au détriment des bois durs plus valables. Le Conseil est donc inquiet qu'une plus grande portion de notre forêt naturellement mixte, soit transformée en plantation de bois mou. Cette situation résulterait en une importante réduction de la quantité de bois dur disponible pour les moulins du Nouveau-Brunswick et obligerait certains à fermer leurs portes! De plus, une simplification accrue de nos forêts aurait des conséquences négatives sur notre faune et sur la façon de s'adapter aux conséquences des changements climatiques.

Le Conseil municipal est d'avis que le gouvernement du Nouveau-Brunswick se doit de protéger, en priorité nos forêts mixtes et la diversification de notre économie forestière dans sa nouvelle politique de gestion de la forêt.

En espérant que vous saurez établir une politique de gestion saine, juste et équilibrée, je vous pris d'agréer, Monsieur le Premier ministre, mes sentiments les plus distingués.

POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU VILLAGE DE POINTE-VERTE inc.

Marie-Eve Cyr Directrice générale

c.c. L'honorable Wally Stiles, Ministre des Ressources naturelles Tracy Glynn, Conseil de conservation du N.B.